

De l'organisation d'une enquête statistique permanente.

RAPPORT SUR LA VI^e QUESTION (1)

PAR

Ernest MAHAIM,

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, SECRÉTAIRE DU COMITÉ DE PATRONAGE
DES HABITATIONS OUVRIÈRES DES CANTONS JUDICIAIRES DE LIÈGE.

I. Enquête permanente.

La nécessité des enquêtes sur la situation hygiénique des habitations ouvrières est aujourd'hui reconnue par tout le monde. Il en faut aux administrations publiques avant de prendre des mesures efficaces ; il en faut à ceux qui étudient la plaie sociale des mauvais logements ; il en faut au public, qui veut des chiffres et des faits.

Depuis de longues années, on en a entrepris, en Europe et en Amérique, un nombre considérable. La méthode, les conditions, les moyens d'exécution en sont généralement bien connus et se sont singulièrement perfectionnés. Il y a loin, par exemple, des approximations dont on se contentait il y a un demi-siècle à l'admirable enquête sur les maisons de Bâle (1891), conduite avec une science

(1) § 1. Quelles sont les mesures pratiques à recommander pour établir une enquête statistique permanente sur la situation hygiénique des habitations ouvrières ?

§ 2. Quels sont les éléments essentiels d'un questionnaire-type devant servir de base aux enquêtes afin qu'elles puissent être comparées entre elles ?

consommée par mon éminent collègue M. Karl Bücher, professeur à l'Université de Leipzig.

Dans notre pays, les comités de patronage font depuis plusieurs années des tentatives intéressantes; il est vraisemblable qu'elles se multiplieront encore dans l'avenir.

Cependant, malgré le grand nombre d'enquêtes, et même à cause de ce grand nombre, on ne peut en utiliser les résultats qu'avec la plus grande prudence.

Tout d'abord les enquêtes sur les maisons ouvrières présentent, comme tout recensement, des difficultés statistiques qui ne sont pas toujours résolues d'une manière satisfaisante, ni surtout uniformément. Il suffit de rappeler la difficulté des définitions : une maison, une chambre, un ménage, un étage, une fenêtre, le cube d'air, demandent à être définis avec la dernière précision. De même, le sens des réponses doit être donné complètement; par exemple, si l'on fournit un chiffre d'habitants par chambre à coucher, il convient de faire connaître si les enfants y sont compris.

Mais ces problèmes sont communs à tout travail statistique.

Les enquêtes sur les maisons ouvrières offrent une autre particularité : elles ne sont généralement entreprises que d'une manière occasionnelle, intermittente et presque toujours d'une manière incomplète.

L'intérêt public se lasse, par moments, de cette question des maisons ouvrières, toujours pendante, toujours la même dans ses formes diverses. Puis, tout à coup, à l'occasion d'une épidémie ou d'une crise de misère plus intense, il se réveille; vite, on fait une enquête, dont on attend les résultats pendant des mois, parfois des années, et l'attention se porte ailleurs:

La plupart du temps aussi, — les enquêtes étant coûteuses et longues, — on se contente de visiter un petit nombre de maisons, des spécimens choisis; dans ce cas, il n'est pas légitime de tirer des moyennes des résultats obtenus, et l'on ne connaît qu'imparfaitement la véritable situation.

A mon sens, ce sont là des défauts graves qui pourraient être évités sans grands frais et sans trop de peine si la manière d'envisager les enquêtes se modifiait.

Le comité de patronage des habitations ouvrières des cantons judiciaires de Liège a fait, en 1895 et 1896, une enquête assez détaillée, qui présente, en une certaine mesure, les inconvénients que je viens de signaler; mais au cours de cet essai, on s'est parfaitement

rendu compte de ce qu'il y avait à faire pour aboutir à un résultat vraiment imposant.

Quelques indications sur l'enquête liégeoise seront ici à leur place.

Elle a porté : à Liège, sur 530 maisons abritant 1,952 ménages, soit près de 8,000 habitants ; dans les communes suburbaines (au nombre de dix), sur 746 maisons renfermant 806 ménages ou 3,800 personnes, ce qui constitue un total de 1,276 maisons, 2,758 ménages et 11,800 personnes.

C'est à coup sûr beaucoup, eu égard aux ressources très limitées dont nous disposions et au temps que nous pouvions y consacrer, mais c'est peu quand on envisage l'étendue de notre ressort et la population ouvrière totale qu'il renferme. C'est ce qui nous fait dire que notre enquête n'est qu'un essai.

Le mérite qu'elle peut avoir provient de l'expérience qu'on y a faite d'un questionnaire très étendu (il comprend quatre-vingt-quatre questions pour chaque maison), dû à l'un de nos hygiénistes les plus distingués, mon savant collègue, M. le professeur Félix Putzeys. Ce questionnaire a, au début, effrayé bien des personnes qui s'étaient offertes comme enquêteurs bénévoles. Mais, aux mains d'architectes rémunérés, il est devenu un excellent instrument d'investigation, auquel il suffit d'apporter quelques corrections de détail.

En présence des cahiers où sont consignées les données de cette enquête, il est aisé de se convaincre que sa portée dépasse de beaucoup l'intérêt du moment.

Nous possédons, en effet, de la sorte, un véritable registre de l'état hygiénique des maisons ouvrières, qu'il serait de la plus haute utilité de compléter d'abord, de tenir à jour ensuite, au moyen de visites périodiques.

Les renseignements recueillis offrent un double intérêt : ils constituent dans leur ensemble, pour chaque maison, une description détaillée de l'immeuble, qui en établit l'individualité et forme l'enquête proprement dite ; ensuite, certains d'entre eux peuvent être totalisés et fournir les éléments de moyennes intéressantes, à la condition que l'investigation porte sur un grand nombre d'habitations.

La plupart du temps, on n'attache d'importance qu'à cette dernière catégorie de renseignements ; il semble que le but de l'enquête est atteint quand elle a donné des moyennes ou des totaux sur quelques caractères importants des logements insalubres.

Mais on oublie qu'à côté de ces nombres, l'enquête a une valeur comme enquête, je veux dire comme observation minutieuse de chaque maison visitée.

Il est utile, par exemple, d'obtenir une appréciation raisonnée de la nature hygiénique de l'habitation ; dans ce but, il faut nécessairement mettre en rapport les conditions de ses environs immédiats (largeur et état de la rue, humidité du sol, distance et hauteur des bâtiments voisins) avec sa disposition intérieure, son état d'entretien, aussi bien qu'avec sa population. Telle maison qui n'est pas trop peuplée, dont les fenêtres sont suffisantes, qui possède un cabinet d'aisance et de l'eau potable, peut être cependant fort insalubre par suite d'une foule de circonstances extérieures qui ne se chiffrent pas et que la statistique est impuissante à saisir. Ainsi, que signifierait le total ou la moyenne des escaliers et corridors dangereux ou mal disposés, des murs, carrelages, toitures en mauvais état ? Et cependant personne ne nie l'importance de ces facteurs pour juger l'habitation au point de vue hygiénique.

C'est à leur place, dans leurs relations avec les autres données qu'il faut les apprécier, et c'est par conséquent la *combinaison* d'une grande variété d'éléments qui constitue à proprement parler l'enquête.

Or, la plupart de ces éléments ne sont pas passagers, à la différence de la population et de quelques autres facteurs : ils sont permanents, parce qu'ils sont des caractères de l'habitation elle-même, à laquelle on n'apporte des changements qu'au bout de longues années parfois. Ils peuvent donc être observés une fois pour toutes, ou du moins pour un certain temps. C'est ce qui rend possible et ce qui rendrait si utile une enquête permanente des logements ouvriers.

On s'imagine souvent que pour satisfaire aux règles de la statistique, la visite des maisons doit se faire au même moment. De là provient sans doute le caractère occasionnel des enquêtes et l'opinion commune qu'elles entraînent des frais énormes. Mais la visite simultanée n'est nécessaire qu'en ce qui concerne la population et, par conséquent, le cube d'air par personne, les renseignements relatifs à la promiscuité, à la durée de l'occupation des logements, etc., — bref, pour un petit nombre de phénomènes très mobiles. Pour tout le reste, il importe peu que les maisons soient visitées en même temps ou successivement.

Bien plus, des visites sommaires répétées permettent de suivre — quand on conserve ainsi le cadre des données pour chaque immeu-

ble — les modifications que le temps, la volonté des propriétaires et des locataires y ont apportées. Rien n'est plus général, plus triste et plus décevant, que de voir des maisons suffisamment hygiéniques quand elles sont neuves, se détériorer et devenir insalubres au bout de quelques années. Seule, une enquête permanente et systématique offre les moyens de saisir et de mesurer ces inconvénients.

La collection des questionnaires une fois complète, le travail de mise à jour devient plus facile et moins coûteux. C'est ainsi que les enquêtes sur la surpopulation pourraient se multiplier à peu de frais.

Je n'insiste pas sur l'utilité que présenterait une enquête permanente au point de vue de l'application des règlements de police sanitaire et de l'inspection des logements ouvriers.

Quant aux frais, l'enquête du comité de patronage de Liège peut fournir une base d'appréciation : le travail de l'enquête à domicile est revenu à peu près à un franc par maison, en moyenne. Un budget de 2,000 francs par an, comprenant 1,500 francs pour le travail d'un ou de deux architectes enquêteurs et 500 francs pour le dépouillement (qui pourrait n'avoir lieu que tous les deux ans) suffirait pour réunir, au bout de peu d'années, une collection de documents donnant l'image fidèle d'un centre industriel urbain ou rural. Si le comité de patronage de Liège avait cette somme à sa disposition, il ne lui faudrait pas six années pour constituer le registre hygiénique des habitations ouvrières de tout son ressort, qui comprend la ville de Liège et dix communes suburbaines, soit près de 250,000 habitants. Tout en faisant la part de ce qu'un centre industriel peuplé est plus facile à explorer qu'un district rural étendu, on peut affirmer que le coût d'une enquête permanente n'est pas de nature à faire reculer des administrations publiques.

Conclusions relatives au premier paragraphe de la VI^e question.

I. Il est désirable que les enquêtes occasionnelles et intermittentes sur les habitations ouvrières fassent place à une enquête *permanente*, pour laquelle les mesures suivantes sont à recommander :

1^o Un agent technique rémunéré (par exemple un architecte) procède journellement à la visite d'un certain nombre de maisons.

Il consigne dans les cahiers-questionnaires les résultats de l'en-

quête, où chaque maison a son cahier, susceptible de recevoir des compléments lors des visites subséquentes (pour la teneur et la forme du questionnaire, voir plus loin);

2° L'enquête doit finir par atteindre *toutes* les maisons ouvrières de la localité ou du district, et ne se borne pas à un choix d'habitations;

3° Des visites sommaires ont lieu périodiquement chaque année ou tous les deux ans) dans les maisons déjà visitées pour y constater les changements survenus dans la population et dans les conditions matérielles de l'habitation. Les maisons nouvellement habitées par des ouvriers et des pauvres sont ajoutées au fonds de l'enquête; les maisons démolies ou qui ne sont plus habitées par la classe ouvrière en sont rayées;

4° Le dépouillement se fait aussi périodiquement, à une époque aussi rapprochée que possible d'une visite sommaire générale.

II. Éléments d'un questionnaire.

Le défaut de concordance et d'uniformité des enquêtes, qui crée tant de difficultés à ceux qui veulent en utiliser les résultats, ne peut pas être évité complètement. Quand on se rappelle qu'après tant d'années d'efforts et tant de congrès, la statistique de la population n'est pas encore parvenue à établir uniformément dans tous les recensements la distinction entre la population de droit et de fait, ni à adopter une définition unique du « ménage », on peut affirmer que ce serait folie de rechercher un questionnaire-typé pour toutes les enquêtes sur les maisons ouvrières dans tous les pays.

A vrai dire, ce ne serait même pas désirable, car la comparaison des statistiques a des limites. Il faut que les maisons visitées, les populations qui les occupent, les localités et les pays où elles se trouvent, aient des caractères communs. Il serait peu raisonnable, par exemple, de mettre en parallèle le cube d'air moyen par personne d'une chambre à la campagne, s'ouvrant sur une atmosphère relativement pure, avec le cube d'air d'une cave ou d'une chambre d'un quartier populeux en ville. A plus forte raison, les différences de climat, d'altitude, de nature du sol, etc., empêcheront toujours beaucoup de comparaisons.

Aussi, en présentant au Congrès le questionnaire qui a fait ses

preuves dans la dernière enquête liégeoise — légèrement corrigé — n'ai-je pas d'autre but que d'offrir un type de questionnaire pour les contrées et les localités se trouvant d'une manière générale dans des conditions analogues à celles de Liège et des communes limitrophes — c'est-à-dire une agglomération industrielle, en partie urbaine et en partie rurale.

Je ne saurais dire à quels pays, à quelles contrées s'étendrait ou se limiterait l'adoption du questionnaire; l'expérience, en ces matières, est seule décisive. Mais je crois pouvoir le recommander au moins aux comités de patronage et aux administrations publiques de Belgique. A mon avis, bien des efforts très louables n'ont pas abouti à un effet utile important, faute d'un questionnaire suffisamment complet et précis, adopté d'une manière générale au moins dans ses grandes lignes.

Le questionnaire qui va suivre est essentiellement celui qui a été rédigé par M. le professeur Putzeys et adopté par le comité de Liège.

Il est reproduit dans la forme qui nous a servi et qui nous a paru pratique: celle d'un cahier de format petit in-folio, divisé en colonnes à rubriques dans le sens de la hauteur.

Pour une enquête permanente, chaque maison devrait avoir son cahier, dans lequel les visites subséquentes devraient être consignées. Chaque cahier formerait ainsi la fiche d'identification de chaque maison.

Pour une enquête occasionnelle, rien ne s'oppose à ce que plusieurs maisons (en moyenne trois ou quatre petites) soient décrites dans un même cahier-questionnaire.

On ne manquera pas de trouver le questionnaire trop étendu et fort minutieux. C'est, à notre avis, le seul moyen d'obtenir les renseignements nécessaires avec une précision suffisante. D'ailleurs, toutes les maisons n'offrent pas matière à réponse pour toutes les questions. L'avantage d'un formulaire trop complet, c'est qu'on peut le réduire au moment de l'enquête, tandis qu'il est impossible de tirer parti d'un questionnaire trop sommaire. Il faut que l'agent enquêteur soit averti des distinctions à établir, de la portée de ses réponses, de l'usage qu'on doit en faire. Rien ne le lui montrera mieux que les multiples questions qu'il aura constamment sous les yeux.

Si l'on veut enfin un élément de fait pour apprécier le caractère pratique de notre formulaire, je dirai qu'un agent expérimenté est

parvenu à recueillir sur place, en une journée d'environ huit heures de travail, les renseignements relatifs à *vingt* petites maisons de la banlieue de Liège. En admettant qu'il faille autant de temps pour la mise au net à domicile, on conviendra que l'instrument d'investigation dont il s'agit n'est pas incommode.

Quelques observations suffiront sur la teneur des questions.

Elles sont réparties en six groupes :

- 1° Les conditions hygiéniques de la localité (au sens restreint où la maison se trouve établie ;
- 2° Les relations de l'habitation avec les constructions environnantes ;
- 3° La population de la maison ;
- 4° Les conditions économiques des habitants ;
- 5° La salubrité et l'entretien de l'habitation (conditions générales, éclairage naturel, chauffage et ventilation, approvisionnement d'eau, écoulement des eaux ménagères, éloignement des matières excrémentitielles et des rebuts solides, annexes telles que : étables, porcheries, poulaillers, pigeonniers) ;
- 6° Principales maladies infectieuses apparues dans l'habitation.

Le choix des maisons doit, en règle générale, être fait par un autre que l'agent enquêteur et avant sa visite.

Tous les renseignements sont recueillis sur place, par l'enquêteur, accompagné, si possible (mais cela n'est pas indispensable), par un agent de police ou le garde champêtre. Il doit visiter la maison du haut en bas, et poser les questions nécessaires à une personne faisant partie du ménage, de préférence le père ou la mère.

Les mesurages se font à l'œil, sauf dans des cas spéciaux où l'exiguité des dimensions exige des indications très précises.

Dans les chambres à coucher, l'enquêteur se fait expliquer la répartition des habitants dans les différents lits.

Quand c'est possible, il contrôle les réponses des habitants en ce qui concerne le loyer par les dires du propriétaire ou de son représentant.

Le calcul du revenu journalier moyen offre les plus grandes difficultés. Cependant, dans la pratique, la plupart des ménages ouvriers n'ayant d'autres revenus que le salaire de leurs membres qui travaillent, le revenu approximatif est facile à établir. C'est surtout lors du

dépouillement que l'utilisation des réponses doit être limitée. Dans l'impossibilité où l'on se trouve de faire une enquête sérieuse sur le revenu, il convient de rejeter entièrement celles relatives au produit des boutiques, débits, commerces et autres professions dont le produit ne se chiffre pas aisément par jour.

Quant à l'appréciation de l'état d'entretien, la disposition des cabinets d'aisances et leur utilisation, ainsi que la valeur des puits, rien n'offre de difficultés insurmontables pour un agent technique ayant une certaine expérience.

Le questionnaire porte sur sa couverture les indications nécessaires pour son classement : la commune, la division de police ou le quartier, la rue, le numéro de la maison, la date des visites. Pour une enquête permanente, il doit être divisé, dans le sens de la largeur et sur toutes les pages, autant de fois qu'il y a de visites.

(Page 2)

I. Conditions hygiéniques

RUE	N°	Le terrain occupé par l'habitation est-il exposé aux inondations ou à l'irruption des eaux météoriques en cas d'ondée violente?	Quelle est la nature du sol et quel est son degré d'humidité?	La rue ou l'impasse est-elle pavée?
		1	2	3

(Page 4)

II. Relations de l'habitation

Largeur de la rue en face de la maison.	La maison est-elle à front de rue ou en retrait (et dans ce cas de combien de mètres?) ou dans une impasse.	Surface occupée par la maison.	Surface occupée par la cour ou le jardin.	La maison est-elle consti- tuée par un seul corps de logis?	Possède- t-elle un arrière- corps?	Fait-elle partie d'un bataillon carré?
9	10	11	12	13	14	15

(Page 6)

III. Popu

Combien de ménages occupent la maison?	Depuis quelle époque chaque ménage occupe-t-il son logement?	Composition détaillée de chaque ménage (y compris les enfants et les logeurs).	Nombre et destination des pièces occupées par chaque ménage.
22	23	24	25

de la localité.

(Page 3)

État du pavage et de la voie publique.	Existe-t-il un égout public?	Observe-t-on une stagna- tion d'eaux sales (ménagères ou autres) d'urines ou d'eaux pluviales à proximité de l'habitation?	Le niveau de la rue est-il supérieur à celui du sol environnant?	Existe-t-il à proximité une usine ou industrie exerçant une influence sur la salubrité de la localité?
4	5	6	7	8

avec les constructions environnantes.

(Page 5)

Combien d'étages compte- t-elle?	Le rez- de-chaussée est-il établi sur caves ou du moins isolé du sol.	Quelle distance sépare la façade postérieure des bâtiments opposés?	Hauteur totale de la maison du sol à la corniche ou du sol au faite du toit, si celui-ci présente une inclinaison supérieure à 45°.	Hauteur totale des bâtiments qui occupent le côté opposé de la rue	Orientation des façades.
16	17	18	19	20	21

lation.

(Page 7)

Longueur (profondeur), largeur, hauteur, surface de plancher et cube de chaque pièce.	Des mansardes ou des caves sont-elles habitées: 1 ^o le jour; 2 ^o la nuit; 3 ^o le jour et la nuit.	Y a-t-il des chambres où des personnes dorment le jour et d'autres, la nuit?
26	27	28

(Page 8)

III. Pop

Nombre d'habitants de chaque chambre à coucher.	Surface et cube d'espace vus dont chacun d'eux dispose, déduction faite du mobilier.	Combien de personnes par lit					
		1 ^{er} lit.	2 ^e lit.	3 ^e lit.	4 ^e lit.	5 ^e lit.	6 ^e lit.
29	36						

(Page 10)

IV. Conditions

Profession exercée par chaque personne. Indiquer si le métier est exercé dans la maison.	Quel est le loyer mensuel de chaque logement occupé par un ménage?	Comment et à qui se fait le paiement du loyer? A la semaine, au mois ou à l'année? Au propriétaire ou au locataire principal?	Quel est le revenu journalier moyen du ménage?
35	36	37	38

(Page 12)

V. Salubrité et entre

A. Conditions

ÉTAT des toitures.	ÉTAT des murs.	ÉTAT des planchers.
42	43	44

lation (suite).

(Page 9)

Les enfants au-dessus de 7 ans sont-ils couchés dans la chambre des parents?	Les enfants au-dessus de 7 ans et de sexe différent sont-ils couchés dans des chambres distinctes?	Les enfants au-dessus de 7 ans et de sexe différent sont-ils couchés dans des lits séparés?
32	33	34

économiques.

(Page 11)

Le ménage est-il secouru par le Bureau de bienfaisance ou par des sociétés de charité?	L'immeuble appartient-il à un particulier. à une société industrielle, à une société de construction ou à l'ouvrier? Donner le nom du propriétaire.	Quel est la valeur de l'immeuble : a) Bâtisse. b) Terrain.
39	40	41

tion de l'habitation.

(Page 13)

générales.

ÉTAT des plafonds.	ÉTAT des carrelages.	ÉTAT des escaliers.
45	46	47

(Page 14)

V. Salubrité et entre

1. Conditions

S'il existe des caves, sont-elles parfois inondées?	Le revêtement de la cour prévient-il la stagnation des eaux météoriques?	ÉTAT des regards de cour.	ÉTAT des chéneaux, tuyaux de gouttière, citernes et tonneaux, destinés à recueillir l'eau de pluie.
48	49	50	51

(Page 16)

V. Salubrité et entre

B. Éclairage naturel.

Numéro indicateur de chaque pièce.	Nombre et dimensions des fenêtres de chaque chambre. On déterminera l'étendue de la surface vitrée.	Quelles sont les pièces éclairées par voie indirecte?	Quelles sont les pièces possédant une cheminée?
55	56	57	58

(Page 18)

V. Salubrité et entre

1). **Approvision**

Quelle est la provenance de l'eau potable :

- a) Eau alimentaire de la distribution } borne-fontaine publique?
 } robinet dans la maison?
- b) Puits } dans la maison?
 } ailleurs?

lien de l'habitation (suite).

(Page 15)

générales (suite).

Quelles relations existent entre les tuyaux de gouttière et les citernes, d'une part, et les égouts, d'autre part.	Où se fait, pour chaque ménage, le lessivage du linge ?	ÉTAT d'entretien, d'ordre et de propreté des logements, corridors et escaliers.
52	53	54

lien de l'habitation (suite).

(Page 17)

C. Chauffage et ventilation.

Indépendamment des fenêtres et des cheminées, existe-t-il des dispositifs de ventilation spéciaux ?	Quels sont les appareils de chauffage employés ?	Le renouvellement de l'air se fait-il convenablement ? (Une réponse pour chaque pièce.)
59	60	61

lien de l'habitation (suite).

(Page 19)

nement d'eau.

Si l'eau est fournie par une pompe, donnez des renseignements précis au sujet de la situation du puits, de sa profondeur, de sa construction, de l'état de la maçonnerie, des relations qui peuvent s'établir entre lui et les décharges d'eau de rebut, égouts, fosses, etc.	Autant que possible, appréciez d'une manière motivée la valeur hygiénique des eaux fournies par des puits.
63	64

(Page 20)

V. Salubrité et entre
E. Écoulement des

Existe-t-il des évier destinés à recevoir les eaux de rebut? Dans l'affirmative, indiquez où ils sont placés, comment ils sont constitués et entretenus.	Comment sont disposés et entretenus les tuyaux de décharge?
65	66

(Page 22)

V. Salubrité et entre
F. Éloignement des ma

Existe-t-il dans l'habitation un ou plusieurs cabinets d'aisances ?	Quel en est l'emplacement ?	Un même cabinet d'aisance sert-il à plusieurs ménages et à plusieurs maisons? Désigner les ménages et les maisons.
68	69	70

(Page 24)

V. Salubrité et entre
F. Éloignement des matières excrémentitielles (suite). — G. Rebut

Si les latrines ne sont pas raccordées à un réseau d'égouts, comment sont récoltées les matières excrémentitielles ?	S'il est fait usage de récipients mobiles, de quelles matières sont-ils constitués ? Quelle est leur capacité ?	L'enlèvement régulier des matières est-il assuré ? De quelle manière ?	Dans le cas où la maison posséderait une fosse fixe ou un puisard, en donner la description.
74	75	76	77

lien de l'habitation (suite).

(Page 21)

eaux ménagères.

Quel est leur mode de terminaison?

Égout public lavé — égout public non lavé — rivière ou ruisseau — fosse d'aisances
étanche et couverte ou non — puisard ou puits perdu.)

Quel est, en d'autres termes, le sort des eaux de rebut?

67

lien de l'habitation (suite).

(Page 23)

latrines excrémentielles.

Combien de personnes
(adultes et enfants)
se servent d'un cabinet
d'aisances?

71

Appréciez la valeur hygiénique
de cette annexe au point de vue
de l'isolement, de l'aération,
de l'éclairage et de l'entretien.

72

Les latrines sont-elles
raccordées à un réseau
d'égouts?

73

lien de l'habitation (suite).

(Page 25)

solides. — II. Étables, porcheries, poulaillers, pigeonniers.

Comment se pratique
éventuellement
la vidange des fosses fixes?
Est-elle surveillée
par l'Administration
communale?

78

REBUTS SOLIDES.
Comment se pratiquent
le collectionnement
et l'enlèvement des rebuts
solides :
déchets alimentaires,
balayures, cendres, etc.

79

ÉTABLES, PORCHERIES
Ces annexes
sont-elles isolées
de l'habitation?

80

POULLAILLERS, PIGEONNIERS.
Faites connaître leurs
dimensions et les mesures
prises pour assurer
leur éclairage,
leur ventilation,
l'écoulement des urines
et des eaux de lavage
et la récolte du fumier.

81

(Page 26) VI. *Statistique de la phtisie pulmonaire, de la fièvre typhoïde et de la diphtérie.*

A-t-on observé dans cette habitation des cas de phtisie pulmonaire,
de fièvre typhoïde ou de diphtérie?

Donnez si possible des faits, des chiffres et des dates
à l'appui de votre affirmation.

E. MAHAIM.